



DÉCLARATION

Nous, femmes et hommes parlementaires de la RDC, du Burundi, du Canada, de la Centrafrique, de la Suisse, du Tchad et de la Vallée d Aoste, participants au séminaire du réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le rôle des femmes parlementaires dans la résolution des conflits dans l'espace francophone ces 30 et 31 mars 2009 à Kinshasa,

- **reconnaissons** le rôle des femmes parlementaires dans la recherche des solutions justes aux défis imposés par les conflits dans le monde en général et en Afrique en particulier ;
- **constatons** que l'accroissement du rôle des femmes dans la résolution des conflits passe par leur présence plus grande dans les instances de décision, ainsi qu'il résulte des dispositions de la CEDEF ;
- **déplorons** la lenteur observée dans la mise en œuvre de la CEDEF aggravée par la non ratification par certains Etats du Protocole Facultatif à la CEDEF, qui en permet une application plus effective ;

- **soulignons** que les situations de conflits ne dispensent pas nos Etats Parties de leurs obligations liées à la CEDEF ;
- **exhortons** nos Etats à traduire davantage leur volonté politique dans les budgets alloués aux programmes, stratégies, et politiques visant à la mise en œuvre des droits de la femme couverts par la CEDEF ;
- **nous engageons** à jouer pleinement notre rôle parlementaire en mettant en place des mécanismes de plaidoyer et de vulgarisation pour le suivi de la mise en œuvre de la CEDEF.
- **invitons** l'OIF et nos autres partenaires au développement à nous appuyer dans le déploiement de dynamiques sous-régionales pour une mise en œuvre et un suivi efficaces et durables de la CEDEF ;
-

Fait à Kinshasa, le 31 mars 2009